Priez le Maître de la moisson, afin qu'il suscite des ouvriers

Publié le 7 juillet 2022
2 minutes

S'il est essentiel de veiller sur la première éclosion des vocations, il importe de les mener à bonne fin.

Ayant constaté que dans son diocèse les prêtres manquent, et vont manquer de plus en plus parce que les candidats au sacerdoce se présentent en nombre insuffisant, Mgr Landrieux indique les moyens d'enrayer la marche du fléau : Notre-Seigneur nous a enseigné que les grâces de vocation s'obtiennent par la prière : « *Priez le Maître de la moisson, afin qu'il suscite des ouvriers*. » Oui, la moisson appelle, elle réclame ; l'heure serait propice à l'apostolat et cette conviction ne rend que plus douloureuse l'impuissance où nous réduit cette pénurie de prêtres.
La prière est essentielle, mais l'action doit seconder la prière.
D'abord, c'est un devoir pour les parents de donner franchement leurs enfants à Dieu, si Dieu les appelle ; il y aurait faute et faute grave à les lui refuser. C'est un devoir aussi pour tout catholique de se préoccuper de cette question fondamentale et de s'en occuper comme il peut et tant qu'il peut.
Il y a des vocations qui s'accusent, qu'il faut seconder, protéger, cultiver ; il y en a qui s'ignorent, qu'il faut éveiller ; qui se taisent, qu'il faut deviner ; qui n'osent pas, qui ne savent pas, qu'il faut encourager ; qui appréhendent et qui s'inquiètent, qu'il faut rassurer ; qui sont combattues, contrariées, qu'il faudrait soutenir ; qui sont paralysées par la pauvreté, qu'il faut aider.
Que de vocations perdues, faute de précautions, faute de soins, qui languissent, qui dépérissent et qui meurent d'inanition pour avoir été négligées, abandonnées, et qu'une sollicitude éclairée, intelligente, aurait sauvées !
Enfin, s'il est essentiel de veiller sur la première éclosion des vocations, il importe de les mener à bonne fin, jusqu'au sacerdoce, de pourvoir par conséquent à la vie matérielle des séminaires…
[Lettre de Mgr l'Évêque de Dijon et mandement instituant l'Œuvre des vocations sacerdotales dans le diocèse, du 3 mai 1921]
Source : fsspx.ch